

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2024/011

Séance du 29 mars 2024 9

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-quatre
le 29 mars

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire

Présents : 14

Date de la convocation : 18 mars 2024

Votants : 15

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland
SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Marie-
Claude JEANDEAUD, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo
MOIROUD, Christian SOUILLET DESERT, Chantal LOMETTI.

OBJET :

Compte administratif 2023

A DONNE POUVOIR : Jean-Pierre HENICKE à Christophe DESSAINTJEAN

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif 2023 qui
s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	891 199,61 euros
Recettes de fonctionnement :	1 061 155,37 euros
Soit un excédent de clôture de	169 955,76 euros

Dépenses d'investissement :	388 449,31 euros
Recettes d'investissement :	295 676,97 euros
Soit un déficit de clôture de	92 772,34 euros.

Vu l'excédent de clôture en fonctionnement et en investissement, le résultat global est
de + 77 183,42 euros.

Hors la présence de Monsieur le maire, le conseil municipal approuve à
l'unanimité le compte administratif 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 02 avril 2024
Le maire, Aurélien BLANC.

